

land dont personne plus que nous, Canadiens-français, n'admire le merveilleux courage, la tenacité inflexible et l'immense amour de sa patrie. Mais ce qui nous désole, c'est de voir tant d'héroïsme, tant de loyauté, tant de sacrifice des linié peut-être à simplement ajouter un déboire de plus aux aspirations d'expansion de la France.

Ah, si tous nos amis de là-bas pouvaient absorber la quintescence de ces notions, s'imboire de ces idées dont nous, ici, comprenons toute la justesse parce que nous en voyons bien les effets, les conséquences traduites dans le développement merveilleux du Canada avec ses problèmes complexes qui ont traversé toutes les gammes. Certainement M. de Saussure a raison quand il proclame que le développement économique doit précéder le développement moral et que la marotte d'assimilation religieuse de l'Espagne ou d'assimilation sociale de la France sont des utopies, des songes creux. La loi de l'évolution est la loi coloniale par excellence et si un pays en offre la leçon c'est bien le Canada évoluant chaque jour vers un idéal national sans qu'il y ait jamais eu entre les deux races d'assimilation, sans que le caractère anglais ni le caractère français se soient déviés d'une ligne, aient subi la moindre décoloration. Elles trouvent leur point de contact dans un idéal supérieur qui synthétise les deux génies au point d'assurer bientôt la création d'une race homogène. Je ne saurait trop conseiller la lecture de ce livre à mes compatriotes Canadiens français qui ont du mal à s'expliquer l'insuccès de la colonisation française moderne. Ils trouveront là la clef d'un mystère troublant.

MÉMOIRES DU TEMPS DE LOUIS XIV, (Ernest Daudet) chez Plon, Nourrit & Cie., imprimeurs-diteurs, 10 rue Garancière, Paris.

A tous ceux qui sont rabattus des commentaires des journaux anglais et américains sur l'Affaire Daudet, je ne saurais rien conseiller de plus intéressant que la lecture des mémoires de du Cause que M. Ernest Daudet vient de publier avec une foule de notes et commentaires. D'abord ces mémoires sont intéressants comme du roman, piquants comme

du bavardage, mais surtout ils sont un rude enseignement et une réponse capitale à ceux qui affirment bien haut que le régime républicain est coupable de l'affaire Dreyfus avec ses erreurs et ses ténèbres et que jamais sous une monarchie constituée on n'eût rien vu de pareil.

Elle est bien bonne celle-là ?

Voici l'auteur de ces mémoires, un brillant officier ayant combattu contre les Turcs, les Crétains, les Hollandais et les Flamands depuis 1665. En 1674 il apprend par hasard les détails d'un fameux complot, celui de Latreaumont où il ne s'agissait de rien moins que de soulever la Normandie pour la constituer en république et s'adjointre toute la France après avoir enlevé le Dauphin et l'avoir expédié en Hollande, traqué Louis XIV à Versailles et pillé la ville. DuCause dénonce ce complot qui fut puni par cinq exécutions capitales entre autre celle du beau Rohan et, parce qu'il refusa de céder à la demande d'un juge créature de Louvois qui eut l'audace de lui demander de la part du ministre d'incriminer le marquis d'Ambre, qui n'avait jamais, de loin ou de prêt approché le complot, il est empoigné et sans aucun prétexte, enfermé au château Trompette à Bordeaux, au secret. Il y resta cinq ans pendant lesquels sa femme remua ciel et terre pour obtenir sa libération et finalement ses plaintes arrivèrent jusqu'au roi qui le fit élargir. Voici comment ce pauvre serviteur du roi termine ce récit : " Je n'ai jamais pu pénétrer sur quoi l'on m'avait rendu coupable. Je fus averti de ne pas le rechercher, ce qui me fut très dur et très difficile. Pour m'en empêcher, on me fit entendre que, par cette curiosité, il y avait pour moi et pour ma famille de bien plus grands maux à craindre que ceux auxquels je venais d'échapper. Celui de tous mes amis qui avait le plus de pouvoir sur moi et qui connaissait le train des choses me fit comprendre que c'était me perdre que de vouloir joûter contre la puissance qui m'opprimait : que le salut de ma famille et le mien propre exigeaient de moi ce sacrifice ; que c'était un coup de foudre tombé sur moi dont on ne pouvait demander raison qu'à Dieu. Je suivis son conseil et c'est à Dieu seul que j'ai laissé le soin de protéger mon in-